

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

## **BOFIP-RHO-21-0623 du 17/03/2021**

Arrêté du 15 mars 2021

ARRETE PORTANT MUTATION D'UN INSPECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES

**Bureau RH-1B**

### **RÉSUMÉ**

Cet arrêté porte mutation d'un inspecteur principal des Finances publiques.

Date d'application : 29/03/2021

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

---

PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT MUTATION D'UN INSPECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES.....3

**PARTIE 1 : ARRÊTÉ PORTANT MUTATION D'UN INSPECTEUR PRINCIPAL DES FINANCES PUBLIQUES****ARRÊTÉ****portant mutation d'un inspecteur principal des Finances publiques**

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2010-986 du 26 août 2010 modifié portant statut particulier des personnels de catégorie A de la Direction générale des Finances publiques ;

Vu la demande de l'intéressé ;

ARRÊTE :

**Article premier**

L'inspecteur principal des Finances publiques dont le nom suit est affecté dans les conditions suivantes à compter du 29 mars 2021 :

N° DGFIP	Prénom	Nom	Ancienne affectation	CSRH	Nouvelle affectation	CSRH
194062	GUILHEM	PEUCH	DIRECTION DES VÉRIFICATIONS NATIONALES ET INTERNATIONALES	SARH	DIRECTION NATIONALE D'ENQUÊTES FISCALES	SARH

**Article 2**

L'intéressé dispose d'un délai de 2 mois, dans les conditions fixées aux articles R421-1 à R421-7 du code de justice administrative, à compter du lendemain de la date de notification, pour contester cette décision devant la juridiction administrative compétente.

**Article 3**

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit et publié au bulletin officiel des Finances publiques, section ressources humaines et organisation.

FAIT À PARIS, LE 15 MARS 2021

POUR LE MINISTRE ET PAR DÉLÉGATION :  
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,  
CHEF DU BUREAU RH-1B

FLORENCE PLOYART

BOFiP

Direction générale des Finances publiques

Directeur de publication : Jérôme Fournel

ISSN 2268-0756